

Les petites entreprises industrielles en 2001

Sources et méthodes

Objectifs de l'enquête	3
Champ de l'enquête	4
Tirage de l'échantillon	5
Bilan de l'enquête	7
Présentation du questionnaire de l'enquête	8
Nomenclature d'activités	9

Les données essentielles

Synthèse des résultats	11
Fiches sectorielles	19

Le cédérom

Présentation du cédérom	37
Liste des tableaux du cédérom	38

**Directeur
de la publication**
Jean-Michel Charpin

**Institut national
de la statistique
et des études
économiques**

Direction générale
18 boulevard
Adolphe Pinard
75675 Paris cedex 14
Téléphone : 01 41 17 50 50
Fax : 01 41 17 66 66
www.insee.fr

**Diffusion/abonnements
et ventes**
voir en fin de volume

Impression
Jouve

L'Enquête auprès des Petites Entreprises Industrielles et de l'artisanat de production (EPEI) a été menée sous la responsabilité de la division Harmonisation d'enquêtes auprès des entreprises de la Direction générale de l'Insee, par Michèle Falco et Jocelyne Mauguin. Gwennaëlle Brilhault, Philippe Brion, Nathalie Caron et Sébastien Hallépée ont également participé à différents stades de la réalisation de l'enquête.

La gestion de l'enquête (envoi des questionnaires, relance des entreprises non-répondantes, correction des erreurs, ...) a été menée par le pôle "Enquêtes structurelles d'entreprises" de la Direction régionale de l'Insee de Midi-Pyrénées, sous la responsabilité de Bertrand Ballet. Le traitement informatique a été mené par le Centre national informatique de Nantes sous la responsabilité de Laurent Le Moing.

Un comité de pilotage rassemblant des représentants de l'Insee, du Sessi, du Scees et de la Decas, et un comité d'utilisateurs composé de représentants d'organisations professionnelles (CGPME, APCM, ACFCI, Fédération des Industries Mécaniques) et d'universités ont contribué de manière importante à la conception du questionnaire.

Sources et méthodes

L'Enquête auprès des Petites Entreprises Industrielles et l'Artisanat de Production (EPEI) est réalisée tous les quatre ans par l'Insee et complète le dispositif des Enquêtes Annuelles d'Entreprise (EAE) dans l'industrie et les industries agricoles et alimentaires.

En 2001, un échantillon de 36 000 entreprises a été enquêté à partir d'un questionnaire abordant les thèmes suivants : les caractéristiques générales de l'entreprise et de son chef, l'emploi, les achats et autres charges de l'entreprise, les investissements et leurs sources de financements, le recours à l'informatique, l'accès à l'information et l'utilisation d'Internet, l'innovation technologique, les activités (diversité des activités, destination géographique des ventes, clientèle, sous-traitance), les relations inter-entreprises.

Objectifs de l'enquête

Cette brochure présente les résultats de l'Enquête auprès des Petites Entreprises Industrielles et l'Artisanat de Production relative à l'exercice comptable 2001 (EPEI 2001). Cette enquête s'inscrit dans une tradition déjà longue d'interrogation des petites entreprises industrielles (de 0 à 19 salariés).

Dès les années 1960, l'intérêt du statisticien s'est tourné vers les entreprises artisanales avec les enquêtes sur la modernisation du secteur des métiers, réalisées successivement en 1967 et 1971 par l'Assemblée Permanente des Chambres des Métiers.

Ces enquêtes ont ensuite été confiées à l'Insee en association avec la Direction de l'Artisanat. Elles ont été conduites en 1983, 1986, 1988, 1991, 1993 et 1997. La présente Enquête auprès des Petites Entreprises Industrielles et l'artisanat de production (EPEI) est la septième de la série, elle est réalisée avec la participation financière de la Decas.

L'EPEI 2001 a trois objectifs généraux :

- Décrire de manière générale l'univers des petites entreprises industrielles

- Compléter le dispositif des Enquêtes Annuelles d'Entreprise (EAE)

A ce titre, elle a pour objectif la connaissance de la structure et des activités des petites entreprises et répond à divers besoins d'analyse macro-économique et d'analyse sectorielle.

Rappelons ici que les EAE constituent un dispositif d'enquêtes statistiques conduites chaque année ; elles couvrent l'ensemble des entreprises de l'industrie, du commerce et des services, à l'exception des petites entreprises de 0 à 19 salariés des industries agroalimentaires, manufacturières, extractives et des scieries. Ainsi, la gestion et le traitement des questionnaires de l'EPEI ont été effectués à l'aide d'une application similaire à celle des EAE. De même, les informations recueillies permettent de calculer le code APE (activité principale exercée) de l'entreprise ; cette variable est mise à jour dans le répertoire Sirene en fonction de la valeur obtenue à l'enquête.

- Éclairer les questions se posant aujourd'hui à la petite entreprise industrielle, et en particulier répondre à certaines demandes récentes, exprimées notamment par Eurostat,

concernant l'innovation, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et les relations inter-entreprises.

Champ de l'enquête

Déterminé par l'outil de tirage et de coordination d'échantillons Ocean utilisé par l'Insee pour les tirages d'échantillons d'enquêtes auprès des entreprises, le champ de l'EPEI est coordonné avec celui des Enquêtes Annuelles d'Entreprise. Il correspond au complémentaire des champs du Sessi et du Scees pour ces dernières enquêtes.

Le champ de l'enquête comprend les entreprises ordinaires, marchandes, implantées sur le territoire métropolitain, dont la catégorie juridique ne relève pas des « Personnes morales et organismes soumis au droit administratif » (Code CJ différent de 71, 72, 73, 74, 75) ou des « Coopératives d'utilisation de matériel agricole en commun »,

- dont le chiffre d'affaires hors taxes 2001 est inférieur à 5 millions d'euros ;
- employant de 0 à 19 salariés ;
- exerçant leur activité principale dans les secteurs suivants :

- industries extractives (codes Naf 101Z à 145Z, Naf section C) ;

- industries manufacturières (codes Naf 151A à 372Z, Naf section D), à l'exception des secteurs de la charcuterie "artisanale" (Naf 151F), de la boulangerie et pâtisserie "artisanales" (Naf 158B, 158C et 158D). Ces secteurs d'activité exclus du champ de l'EPEI sont couverts par l'Enquête annuelle d'entreprise Commerce effectuée par le département des activités tertiaires de l'Insee ;

- production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau (Naf 401Z à 410Z, Naf section E) ;

- exploitation forestière (Naf 020B) ;
- entreposage frigorifique (Naf 631D).

Ces secteurs sont identiques à ceux des EAE conduites dans l'industrie extractive et manufacturière, y compris industries agricoles et alimentaires (IAA).

Au regard de la taille des entreprises retenues, les limites fixées au champ de l'EPEI 2001 s'inscrivent dans la continuité des précédentes enquêtes. Cependant, l'interrogation des exploitations forestières et des entreprises d'entreposage frigorifique, pour lesquelles les entreprises de 10 à 19 salariés étaient enquêtées dans l'EAE IAA 1997 et pas dans l'EPEI 1997, a été étendue au champ des entreprises de 0 à 19 salariés.

La limite de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires fixée au champ de l'EPEI 2001, représente une actualisation du seuil retenu pour le champ de l'EPEI 1997 qui était de 35 millions de francs.

Remarque :

Les résultats présentés dans cette brochure et dans le cédérom associé portent sur un champ restreint par rapport à celui de l'enquête. En effet, certains secteurs couverts par l'EPEI ne sont pas présentés.

Ainsi, ne figurent pas les activités de l'exploitation forestière (Naf 020B) et de l'entreposage frigorifique (Naf 631D) qui ne représentent qu'une petite partie de leur secteur Nes 36 respectif (A0 et K0); pour ces derniers secteurs, seule une fiche sectorielle est fournie.

Tirage de l'échantillon

L'échantillonnage a été effectué en utilisant l'outil de tirage et de coordination d'échantillons Ocean.

Le nombre d'entreprises à interroger a été fixé à 36 000 pour une population servant au tirage de 187 000 entreprises ; l'échantillon comporte 1 000 entreprises de moins que pour la précédente enquête (en incluant dans l'EPEI 1997 les entreprises de 10 à 19 salariés des IAA interrogées alors en EAE avec un volet spécifique).

Les poids de sondage utilisés par cet outil ont été obtenus grâce à une optimisation (selon l'allocation de Neyman) réalisée sur la stratification croisant activité (au niveau Nes 36) et tranche d'effectif salarié, pour une taille d'échantillon globale souhaitée égale à 36 000 entreprises.

Pour procéder à cette optimisation en tenant compte du caractère plus qualitatif que quantitatif du questionnaire de l'EPEI 2001, on a comparé les allocations de Neyman obtenues en optimisant sur différentes variables :

- une variable quantitative : le chiffre d'affaires (tel qu'il est connu dans la base de données SUSE 1999 pour les entreprises du champ de l'EPEI) ;
- deux variables qualitatives connues dans l'EPEI 1997 : une variable concernant l'utilisation de l'internet par l'entreprise et une variable concernant le caractère innovant de l'entreprise (combinaison de variables portant sur la mise au point d'un produit innovant depuis 1995, sur la mise au point d'un procédé de fabrication innovant depuis 1995, et sur la part du chiffre d'affaires due aux ventes de produits porteurs d'une innovation technologique).

Les résultats de ces trois allocations de Neyman nous ont conduits à faire les choix suivants :

- un poids de sondage égal à 2 a été choisi pour la tranche des 10 à 19 salariés (tranche pour laquelle l'interrogation était exhaustive dans les précédentes EPEI) ;
- les nombres d'entreprises à interroger pour la NES36 C1 (Habillement) dans les différentes tranches d'effectif salarié ont été fixés égaux à ceux obtenus avec l'allocation de Neyman optimisée sur le chiffre d'affaires ; c'est en effet avec l'optimisation sur le chiffre d'affaires que le meilleur coefficient de variation était obtenu pour cette activité pour laquelle le taux de non-réponses est en général élevé.

Une fois ces deux contraintes fixées, on a procédé à nouveau aux allocations de Neyman du nombre d'entreprises restant à allouer, en optimisant toujours sur les trois variables retenues.

L'allocation finalement choisie est une moyenne pondérée des trois allocations ainsi obtenues, avec un coefficient de pondération de 1/2 pour la variable quantitative et de 1/4 pour chacune des deux variables qualitatives.

Les poids de sondage obtenus par NES36 * tranche d'effectif salarié et utilisés pour le tirage de l'échantillon sont les suivants :

Poids de sondage initiaux de l'EPEI 2001 (inverse du taux de sondage)

Nes 36	Libellés Nes 36	poids de tirage			
		0 salarié	1 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés
A0	Exploitation forestière	13	6	3	2
B0	Industries agricoles et alimentaires	6	4	3	2
C1	Habillement, cuir	9	5	2	2
C2	Edition, imprimerie, reproduction	6	5	4	2
C3	Pharmacie, parfumerie et entretien	4	4	3	2
C4	Industries des équipements du foyer	12	8	4	2
D0	Industrie automobile	7	5	4	2
E1	Construction navale, aéronautique et ferroviaire	8	5	5	2
E2	Industries des équipements mécaniques	8	6	4	2
E3	Industries des équipements électriques et électroniques	8	6	4	2
F1	Industrie des produits minéraux	6	5	4	2
F2	Industrie textile	8	5	4	2
F3	Industries du bois et du papier	9	7	5	2
F4	Chimie, caoutchouc, plastiques	4	4	3	2
F5	Métallurgie et transformation des métaux	10	7	4	2
F6	Industrie des composants électriques et électroniques	7	5	3	2
G1	Production de combustibles et de carburants	4	3	5	2
G2	Eau, gaz, électricité	5	5	5	2
K0	Transports (entreposage frigorifique)	16	6	3	2

On indique ici, pour chaque couple (activité au niveau Nes 36, tranche d'effectif), le poids de sondage utilisé.

Bilan de l'enquête

Classiquement, dans l'échantillon qui a été tiré, on trouve, grâce à l'enquête, des entreprises mortes ou hors-champ. En particulier, on a éliminé les entreprises sorties du secteur industriel et les entreprises qui se sont révélées au moment de l'enquête avoir 20 salariés ou plus en 2001 ; ont également été mises hors-champ les entreprises dont le chiffre d'affaires était supérieur à 5 millions d'euros.

Au total, l'échantillon final se compose de 23 109 entreprises. Cet échantillon correspond à une population de 161 208 unités.

Le taux de retour moyen est de 80 %, ceci comprenant les retours de questionnaires et les retours d'information sur la cessation de l'entreprise ou sa mise hors du champ de l'EPEI. Ce taux inclut un certain nombre d'entreprises pour lesquelles on a pu récupérer les données fiscales de l'année 2001 (c'est-à-dire la grande majorité des variables comptables et aucune variable qualitative) lorsque l'entreprise n'a pas répondu à l'enquête.

Le taux de réponse (72 %) est calculé après avoir exclu des retours les questionnaires inexploitable.

Nes 36	Libellés Nes 36	Nombre d'entreprises de l'échantillon	Taux de retour (en %)	Taux de réponse (en %)
A0	Exploitations forestières	1 257	68,9	64,3
B0	Industries agricoles et alimentaires	2 893	83,6	73,6
C1	Habillement, cuir	2 774	69,7	57,2
C2	Edition, imprimerie, reproduction	5 962	73,9	66,3
C3	Pharmacie, parfumerie et entretien	346	81,8	76,0
C4	Industries des équipements du foyer	3 437	83,3	76,2
D0	Industrie automobile	374	84,5	70,3
E1	Construction navale, aéronautique et ferroviaire	449	81,3	73,3
E2	Industries des équipements mécaniques	4 613	84,2	76,7
E3	Industrie des équipements électriques et électroniques	2 389	84,0	76,9
F1	Industries des produits minéraux	2 149	84,3	75,4
F2	Industrie textile	918	83,3	74,0
F3	Industrie du bois et du papier	1 799	79,8	73,2
F4	Chimie, caoutchouc, plastiques	1 515	82,3	75,8
F5	Métallurgie et transformation des métaux	4 096	84,6	79,9
F6	Industrie des composants électriques et électroniques	757	81,9	68,3
G1	Production de combustibles et de carburants	53	66,0	35,8
G2	Eau, gaz et électricité	383	83,0	66,3
K0	Transports (entreposage frigorifique)	42	83,3	73,8
	Ensemble	36 206	80,3	72,3

Pour tenir compte des non-réponses, on a procédé à une repondération du sondage par la méthode de calage de l'échantillon à partir d'informations connues pour l'ensemble de la base de sondage. Les critères de calage utilisés sont l'activité principale et la tranche d'effectif de l'entreprise au moment du tirage de l'échantillon,

ainsi qu'une variable indiquant si l'entreprise est active ou cessée en 2001 (information fournie par une source externe, venant de la Direction générale des impôts). Les poids initiaux ont été corrigés par un coefficient allant de 0,7 à 1,51. Les poids finaux vont de 1,21 à 26,38, le poids moyen étant de 7,17.

Présentation du questionnaire de l'enquête

Le questionnaire de l'EPEI 2001 est le résultat d'un compromis entre trois souhaits à savoir :

- effectuer des comparaisons avec les précédentes EPEI. Pour les principales variables de l'enquête, l'EPEI 2001 assure la continuité des séries statistiques. Ainsi les questions de base (sur le chiffre d'affaires, l'emploi salarié, l'emploi non salarié, l'investissement,...) qui figuraient dans le questionnaire des EPEI précédentes, sont maintenues dans le questionnaire EPEI 2001 ;
- insérer l'EPEI dans le dispositif des Enquêtes Annuelles d'Entreprise. Comme l'enquête 1997, l'EPEI 2001 est construite selon le standard des EAE de quatrième génération, avec un tronc commun de variables (celui du "questionnaire simplifié") et un volet spécifique. Cependant, ce dispositif a été aménagé en fonction d'enseignements tirés de l'enquête précédente. Ainsi les variables comptables, y compris celles du tronc commun, ont été réduites aux informations nécessaires au bon fonctionnement du dispositif de traitement des EAE. Pour certaines questions comptables, on a eu recours à un questionnement en pourcentage au lieu de montants, et parfois même à des modalités de tranches de pourcentages à cocher ;
- permettre d'éclairer certaines questions qui se posent aujourd'hui à la petite entreprise industrielle. En particulier, le développement des modules sur l'informatisation, l'accès à l'information et les relations inter-entreprises répondent à un souhait exprimé fortement par les utilisateurs de l'EPEI que nous avons pu identifier.

Chaque génération d'EPEI aborde des thèmes d'étude particuliers qu'il n'est pas nécessaire de reprendre à chaque fois. Ainsi l'EPEI 1993 était fortement orientée sur les questions de

sous-traitance et de coopération entre entreprises. L'EPEI 1997 mettait l'accent, notamment, sur l'accès à l'information, le recours à l'informatique, l'innovation technologique et l'ouverture aux marchés extérieurs. Pour sa part, l'EPEI 2001 poursuit l'effort engagé sur les thèmes cités pour les deux enquêtes précédentes.

Ainsi, dans le champ des petites entreprises industrielles, l'EPEI est la seule source statistique traitant simultanément de thèmes aussi divers que :

- les caractéristiques générales de l'entreprise et de son chef (y compris les modifications de structure intervenues en cours d'année) ;
- l'emploi (données sur les salariés et non-salariés, charges salariales, personnel extérieur à l'entreprise) ;
- les achats et autres charges de l'entreprise (total des achats et charges externes, achats d'énergie, achats de sous-traitance) ;
- les investissements et leurs sources de financement, l'accès au financement ;
- le recours à l'informatique ;
- l'accès à l'information et l'utilisation de l'internet ;
- l'innovation technologique (brevets déposés, création de produits et de procédés de fabrication novateurs) ;
- le chiffre d'affaires et les activités (diversité des activités, destination géographique des ventes, clientèle, sous-traitance) ;
- l'existence de liens, plus ou moins forts, plus ou moins formalisés avec d'autres entreprises ;
- le poids de la petite entreprise industrielle dans le tissu économique.

Les questions figurant sur le formulaire d'enquête sont regroupées en 13 modules, chacun correspondant à un thème d'intérêt particulier. Les questions figurant sur le questionnaire papier de l'EPEI permettent de ne renseigner qu'un sous-ensemble des variables figurant dans le fichier informatique. Sont présentes d'autres variables "dérivées" calculées en cours de traitement à partir des données recueillies sur les questionnaires papier. Une description détaillée de toutes les variables publiées figure dans le cédérom.

Nomenclature d'activités relative au champ de l'EPEI

Nes 16	Nes 36	Nes 114
EB – industries agricoles et alimentaires	B0 – industries agricoles et alimentaires	B01- INDUSTRIE DES VIANDES B02- INDUSTRIE DU LAIT B03- INDUSTRIE DES BOISSONS B04- TRAVAIL DU GRAIN & FABRICATION D'ALIMENTS POUR ANIMAUX B05- INDUSTRIES ALIMENTAIRES DIVERSES
EC – industries des biens de consommation	C1 – habillement, cuir	C11- INDUSTRIES DE L'HABILLEMENT & FOURRURES C12- INDUSTRIES DU CUIR & DE LA CHAUSSURE
	C2 – édition, imprimerie, reproduction	C20- EDITION, IMPRIMERIE, REPRODUCTION
	C3 – pharmacie, parfumerie et entretien	C31- INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE C32- FABRICATION DE SAVONS, PARFUMS & PRODUITS D'ENTRETIEN
	C4 – industries des équipements du foyer	C41- FABRICATION DE MEUBLES C42- BIJOUTERIE ET FABRICATION D'INSTRUMENT DE MUSIQUE C43- FABRICATION D'ARTICLES DE SPORT, DE JEUX & INDUSTRIES DIVERSES C46- FABRICATION DE MATERIEL OPTIQUE & PHOTOGRAPHIQUE, HORLOGERIE
ED – industrie automobile	D0 – industrie automobile	D01- CONSTRUCTION AUTOMOBILE D02- FABRICATION D'EQUIPEMENTS AUTOMOBILES
EE – industrie des biens d'équipement	E1 – construction navale, aéronautique et ferroviaire	E11- CONSTRUCTION NAVALE
	E2 – industries des équipements mécaniques	E21- FABRICATION D'ELEMENTS EN METAL POUR LA CONSTRUCTION E22- CHAUDRONNERIE, FABRICATION DE RESERVOIRS METALLIQUES & CHAUDIERES E23- FABRICATION DEQUIPEMENTS MECANIQUES E24- FABRICATION DE MACHINES D'USAGE GENERAL E25- FABRICATION DE MACHINES AGRICOLES E27- FABRICATION AUTRES MACHINES D'USAGE SPECIFIQUE
	E3 – industries des équipements électriques et électroniques	E31- FABRICATION DE MACHINE DE BUREAU, MATERIEL INFORMATIQUE. E32- FABRICATION DE MOTEURS, GENERERATRICES & TRANSFORMATEURS ELECTRIQUES E33- FABRICATION D'APPAREIL D'EMISSION & TRANSMISSION E34- FABRICATION DE MATERIEL MEDICOCHIRURGICAL & ORTHOPEDIE E35- FABRICATION DE MATERIEL DE MESURE & DE CONTROLE
EF – industrie des biens intermédiaires	F1 – production de produits minéraux	F12- AUTRES INDUSTRIES EXTRACTIVES F13- FABRICATION DE VERRE ET D'ARTICLES EN VERRE F14- FABRICATION DE PRODUITS CERAMIQUES & MATERIAUX DE CONSTRUCTION
	F2 – industrie textile	F21- FILATURE ET TISSAGE F22- FABRICATION DE PRODUITS TEXTILES F23- FABRICATION D'ETOFFES & D'ARTICLES A MAILLE
	F3 – industries du bois et du papier	F31- TRAVAIL DU BOIS & FABRICATION D'ARTICLES EN BOIS
	F4 – chimie, caoutchouc, plastiques	F42- INDUSTRIE CHIMIQUE ORGANIQUE F43- PARACHIMIE F45- INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC F46- TRANSFORMATION DES MATIERES PLASTIQUES
	F5 – métallurgie et transformations des métaux	F54- SERVICES INDUSTRIELS DU TRAVAIL DES METAUX F55- FABRICATION DE PRODUITS METALLIQUES F56- RECUPERATION
	F6 – industries des composants électriques et électroniques	F61- FABRICATION DE MATERIEL ELECTRIQUE F62- FABRICATION DE COMPOSANTS ELECTRONIQUES
EG - énergie	G1 – production de combustibles et de carburants	
	G2 – eau, gaz, électricité	G21-PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ ET DE CHALEUR

Les données essentielles

Synthèse des résultats¹

En 2001, les petites entreprises industrielles et de l'artisanat de production (PEIA) représentent 86 % des entreprises industrielles, 15 % des emplois et 6 % du chiffre d'affaires de l'industrie. Les petites entreprises sont définies ici comme celles qui emploient de 0 à 19 salariés et réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 5 millions d'euros. Le poids de ces petites entreprises dans l'industrie est resté stable par rapport à 1997, quel que soit le secteur d'activité considéré.

La majorité des petites entreprises ont au plus un salarié

Les 152 000 petites entreprises industrielles emploient 590 000 personnes en 2001. La proportion de très petites unités est importante : 37 % d'entre elles n'ont pas de salarié, 16 % ont un salarié et 78 % emploient au plus 5 salariés. On compte en moyenne un peu plus de 3 salariés par entreprise (3,1). Les entreprises de la chimie-caoutchouc-plastiques emploient en moyenne 5,5 salariés et celles de l'énergie 1,1 salarié seulement.

Répartition selon les secteurs

La part des petites entreprises est très importante dans l'édition-imprimerie-reproduction : elles représentent 93 % de l'ensemble des entreprises, totalisent 35 % des effectifs et réalisent 22 % du chiffre d'affaires total du secteur. À l'inverse, les petites entreprises du secteur de la pharmacie-parfumerie-entretien et de l'industrie automobile

ne représentent que 3 % et 2 % des effectifs et 1 % du chiffre d'affaires de leur secteur.

Quatre secteurs rassemblent à eux seuls 58 % des petites entreprises industrielles : l'édition-imprimerie-reproduction, l'industrie des équipements mécaniques, la métallurgie et transformation des métaux, l'industrie des équipements du foyer. Les trois premiers cités totalisent 44 % du chiffre d'affaires des petites entreprises industrielles.

D'autres secteurs ne comptent qu'une part infime de l'ensemble des petites entreprises industrielles. Une petite entreprise industrielle sur cent relève du secteur de la construction navale, aéronautique, ferroviaire ou de l'industrie automobile, et leur poids en terme d'effectifs dans l'ensemble des petites entreprises est du même ordre.

Un chiffre d'affaires moyen par personne de 98 000 euros

Les PEIA réalisent 58 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 98 000 euros par personne occupée. 53 % d'entre elles ont un chiffre d'affaires inférieur à 150 000 euros et à l'inverse 10 % un chiffre d'affaires supérieur à 1 million d'euros. Les industries agricoles et alimentaires, la pharmacie-parfumerie-entretien et la chimie-caoutchouc-plastiques réalisent chacune un chiffre d'affaires par personne supérieur à 120 000 euros.

¹ Les résultats présentés dans cette publication diffèrent légèrement de ceux de la publication Insee Première, ceux-ci ayant été obtenus à partir des premières exploitations. De plus, les résultats présentés dans cette publication et dans le cédérom ne comprennent pas les secteurs "exploitation forestière" et "entreposage frigorifique".

Un tiers des entreprises réalisent des travaux de sous-traitance, représentant un quart du chiffre d'affaires total des PEIA. Cette proportion est très forte dans la métallurgie et la transformation des métaux, et l'industrie des composants électriques et électroniques, où près d'une entreprise sur deux effectue des travaux de sous-traitance. Par contre, les entreprises des industries agricoles et alimentaires et de l'énergie travaillent peu en sous-traitance.

Les petites entreprises industrielles sont également donneurs d'ordres : 28 % des PEIA confient des travaux de sous-traitance, et les entreprises de l'édition-imprimerie-reproduction y recourent plus fréquemment (48 %).

Ouverture sur le territoire et exportations

21,4 % des petites entreprises industrielles sont exportatrices. Les exportations représentent 7 % du chiffre d'affaires total des PEIA, dont les deux tiers dans l'Union européenne.

La présence des petites entreprises industrielles sur les marchés internationaux se maintient au même niveau qu'en 1997. En effet, les 4,1 milliards d'euros réalisés à l'étranger représentent en 2001 1,7 % du total des exportations industrielles. C'est dans le domaine de la pharmacie-parfumerie-entretien que les petites entreprises exportent le plus (54 % des entreprises et 37 % du chiffre d'affaires à l'exportation). La part du chiffre d'affaires à l'étranger augmente avec la taille de l'entreprise.

Sur le territoire national, les PEIA réalisent 64 % du chiffre d'affaires total dans leur région et 28 % dans le reste de la France. Les plus petites entreprises (deux salariés ou moins) réalisent même les trois quarts de leur chiffre d'affaires dans leur région.

L'autofinancement et les prêts bancaires alimentent l'investissement

En 2001, plus de six entreprises sur dix ont réalisé des investissements, en légère hausse par rapport à 1997. Au total, cet effort s'est élevé à 2,2 milliards d'euros, soit 3,8 % du chiffre d'affaires et 8,4 % de la valeur ajoutée.

Parmi les sources de financement des investissements, les PEIA citent d'abord l'autofinancement (47 % des montants investis) et les prêts bancaires (43 %), avant l'apport personnel du chef d'entreprise ou des associés (6 %).

Les investissements sont plus fréquents dans la chimie-caoutchouc-plastiques ou l'industrie des équipements mécaniques que dans l'habillement-cuir. Mais pour les entreprises qui investissent, l'effort d'investissement par personne occupée ou par rapport au chiffre d'affaires est le plus fort dans l'industrie des produits minéraux (9 000 euros par personne et 7 % du chiffre d'affaires).

Plus de neuf entreprises de 10 à 19 salariés sur dix ont investi en 2001. Les entreprises sans salarié ne sont que quatre sur dix à investir, mais leur part a progressé depuis 1997.

Profil du chef d'entreprise

En 2001, 24,3 % des chefs d'entreprise ont moins de 40 ans (28 % en 1997) et 68,5 % ont entre 40 et 60 ans (64 % en 1997). L'âge moyen du chef d'entreprise est de 47 ans, et varie peu selon la taille ou l'activité de l'entreprise. Un dirigeant sur trois est salarié de son entreprise.

Parmi les chefs d'entreprise, 18 % sont des femmes. La féminisation des dirigeants est la plus forte dans l'habillement-cuir (52 %), l'industrie textile (37 %) et la pharmacie-parfumerie-entretien (31 %). La proportion de femmes parmi les dirigeants est forte pour les entreprises sans salarié (22 %) et elle diminue lorsque la taille de l'entreprise augmente.

Des entreprises très équipées en informatique

La plupart des PEIA sont informatisées : 73 % d'entre elles ont au moins un micro-ordinateur. Celles qui sont équipées ont en moyenne 2,3 micro-ordinateurs par entreprise, soit un micro-ordinateur pour deux personnes.

Le secteur le plus équipé en micro-ordinateurs est celui des composants électriques et électroniques : plus de neuf entreprises sur dix de cette industrie ont au moins un micro-ordinateur. Parmi les entreprises possédant des micro-ordinateurs, c'est dans l'édition-imprimerie-reproduction que le nombre de micro-ordinateurs par personne est le plus élevé (0,9).

Les PEIA se servent aussi de matériel technique informatisé : 16 % d'entre elles utilisent des machines à commande numérique et 22 % se servent de logiciels techniques (de type conception ou programmation assistées par ordinateur).

L'utilisation de l'internet a quadruplé en quatre ans

47 % des PEIA utilisent l'internet (11 % en 1997). Les secteurs dont les entreprises y font le plus appel sont la pharmacie-parfumerie-entretien (76 %) et l'édition-imprimerie-reproduction (72 %).

Les PEIA qui utilisent l'internet cherchent en priorité à obtenir des informations techniques et réglementaires (63 % des PEIA), des informations sur les marchés (51 %), à présenter un site ou échanger des données avec d'autres entreprises (42 %). Peu d'entreprises achètent ou vendent en ligne des produits et des services (26 % et 16 %).

Poids des petites entreprises industrielles dans l'industrie

	Nombre d'entreprises	Part des PEIA dans le secteur (en %)	Effectif occupé	Part des PEIA dans le secteur (en %)	Chiffre d'affaires	Part des PEIA dans le secteur (en %)
Industries agricoles et alimentaires	9 881	75	39 075	9	5 905	5
Industrie des biens de consommation	61 049	92	179 885	24	15 128	11
Habillement, cuir	10 319	88	33 897	24	2 780	16
Édition, imprimerie, reproduction	25 140	93	78 974	35	7 321	22
Pharmacie, parfumerie et entretien	891	62	4 192	3	561	1
Industrie des équipements du foyer	24 700	95	62 822	29	4 465	15
Industrie automobile	1 277	69	7 070	2	735	1
Industrie des biens d'équipement	32 134	86	143 396	17	13 809	9
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	1 815	85	6 300	5	631	2
Industrie des équipements mécaniques	19 052	83	93 447	21	9 431	14
Industrie des équipements électriques et électroniques	11 267	91	43 648	17	3 747	6
Industrie des biens intermédiaires	45 768	81	217 278	15	21 452	8
Industrie des produits minéraux	8 651	88	32 804	19	3 727	13
Industrie textile	3 777	75	16 501	14	1 399	9
Industrie du bois et du papier	8 469	87	38 425	23	3 648	12
Chimie, caoutchouc, plastiques	4 091	65	24 707	7	2 989	3
Métallurgie et transformation des métaux	18 101	82	91 299	20	8 384	12
Industrie des composants électriques et électroniques	2 680	75	13 542	6	1 306	3
Energie	1 722	86	3 470	1	642	1
Ensemble	151 831	86	590 175	15	57 671	6

Répartition des petites entreprises en nombre et en pourcentage ²

	Entreprises		Effectif occupé		Chiffre d'affaires	
	Nombre	%	Nombre	%	Total (en M €)	%
Ensemble	151 831	100	590 175	100	57 671	100

par activité

B	Industries agricoles et alimentaires	9 881	7	39 075	7	5 905	10
C	Industrie des biens de consommation	61 049	40	179 885	30	15 128	26
C1	Habillement, cuir	10 319	7	33 897	6	2 780	5
C2	Édition, imprimerie, reproduction	25 140	17	78 974	13	7 321	13
C3	Pharmacie, parfumerie et entretien	891	1	4 192	1	561	1
C4	Industrie des équipements du foyer	24 700	16	62 822	11	4 465	8
D	Industrie automobile	1 277	1	7 070	1	735	1
E	Industrie des biens d'équipement	32 134	21	143 396	24	13 809	24
E1	Construction navale, aéronautique et ferroviaire	1 815	1	6 300	1	631	1
E2	Industrie des équipements mécaniques	19 052	13	93 447	16	9 431	16
E3	Industrie des équipements électriques et électroniques	11 267	7	43 648	7	3 747	6
F	Industrie des biens intermédiaires	45 768	30	217 278	37	21 452	37
F1	Industrie des produits minéraux	8 651	6	32 804	6	3 727	6
F2	Industrie textile	3 777	2	16 501	3	1 399	2
F3	Industrie du bois et du papier	8 469	6	38 425	7	3 648	6
F4	Chimie, caoutchouc, plastiques	4 091	3	24 707	4	2 989	5
F5	Métallurgie et transformation des métaux	18 101	12	91 299	15	8 384	15
F6	Industrie des composants électriques et électroniques	2 680	2	13 542	2	1 306	2
G	Energie	1 722	1	3 470	1	642	1

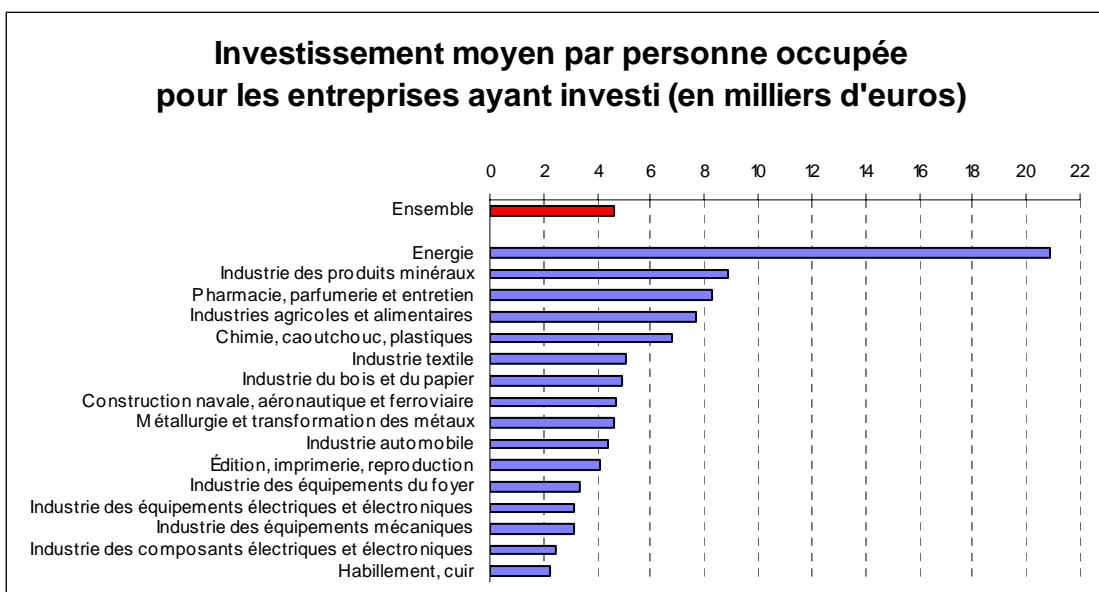
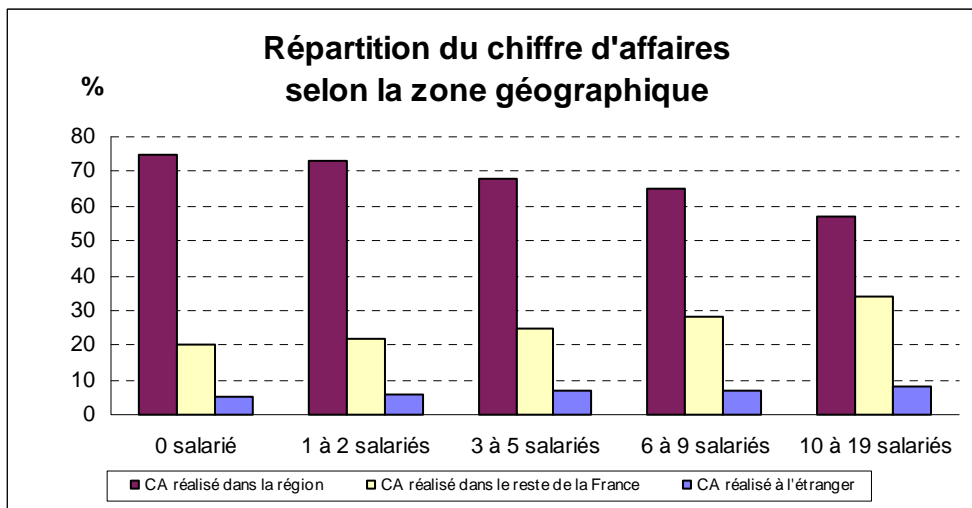
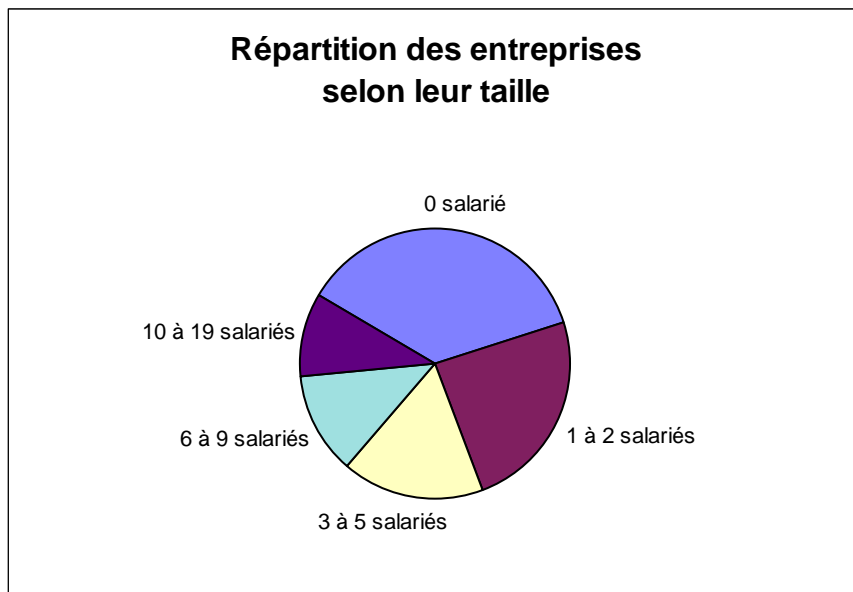
par taille

1	0 salarié	55 898	37	61 891	10	4 089	7
2	1 à 2 salariés	36 469	24	77 495	13	6 535	11
3	3 à 5 salariés	25 612	17	107 265	18	11 027	19
4	6 à 9 salariés	18 625	12	140 304	24	14 818	26
5	10 à 19 salariés	15 227	10	203 219	34	21 202	37

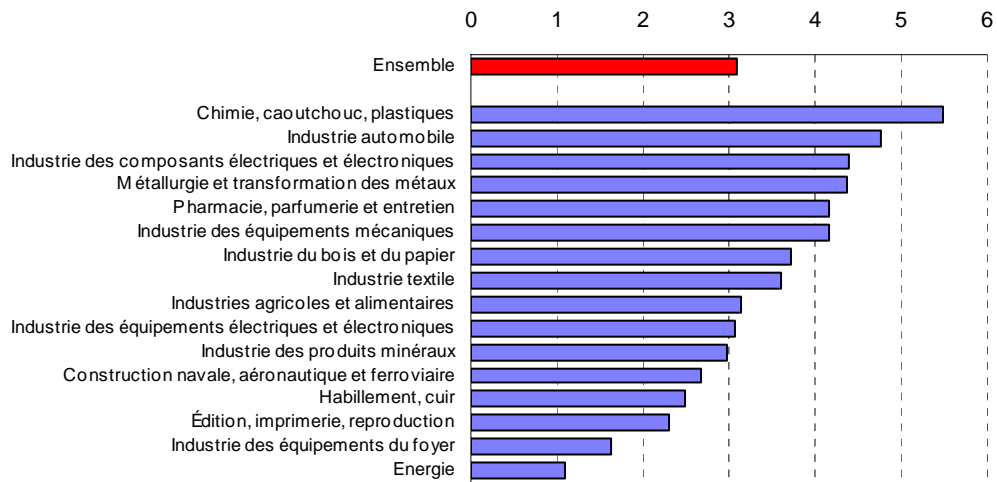
par région

11	Ile-de-France	28 587	19	106 805	18	12 194	21
21	Champagne-Ardenne	3 352	2	13 507	2	1 305	2
22	Picardie	3 273	2	14 942	3	1 394	2
23	Haute-Normandie	3 056	2	12 892	2	1 134	2
24	Centre	5 636	4	22 689	4	1 987	3
25	Basse-Normandie	3 013	2	12 175	2	1 078	2
26	Bourgogne	4 330	3	17 466	3	1 607	3
31	Nord-Pas-de-Calais	5 742	4	26 254	4	2 379	4
41	Lorraine	4 763	3	18 978	3	1 700	3
42	Alsace	3 789	2	15 566	3	1 583	3
43	Franche-Comté	3 709	2	15 358	3	1 542	3
52	Pays de la Loire	7 693	5	31 419	5	2 945	5
53	Bretagne	6 512	4	24 171	4	2 225	4
54	Poitou-Charente	4 587	3	17 626	3	1 671	3
72	Aquitaine	9 225	6	34 014	6	3 077	5
73	Midi-Pyrénées	8 773	6	31 828	5	2 897	5
74	Limousin	2 060	1	7 795	1	731	1
82	Rhône-Alpes	19 920	13	85 172	14	8 462	15
83	Auvergne	4 046	3	16 346	3	1 479	3
91	Languedoc-Roussillon	6 232	4	21 588	4	2 288	4
93	PACA	13 093	9	42 253	7	3 880	7
94	Corse	439	0	1 328	0	113	0

² Résultats sur l'ensemble des petites entreprises industrielles hormis les exploitations forestières et les entreprises d'entreposage frigorifique



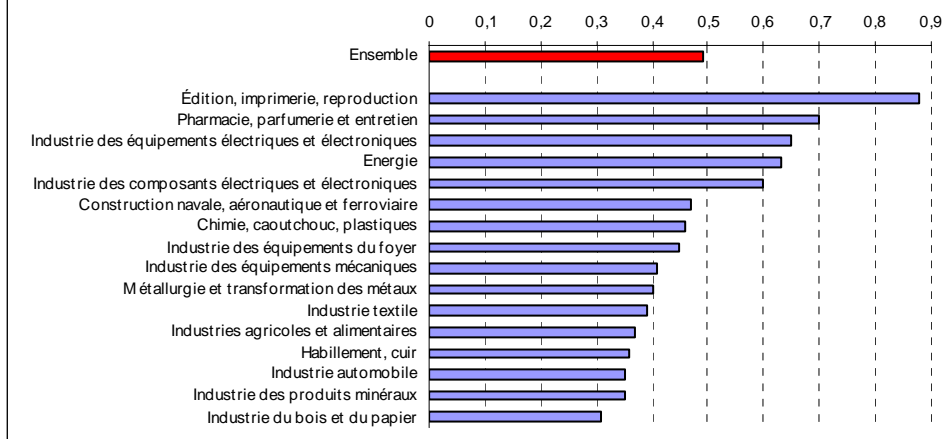
Nombre moyen de salariés par entreprise



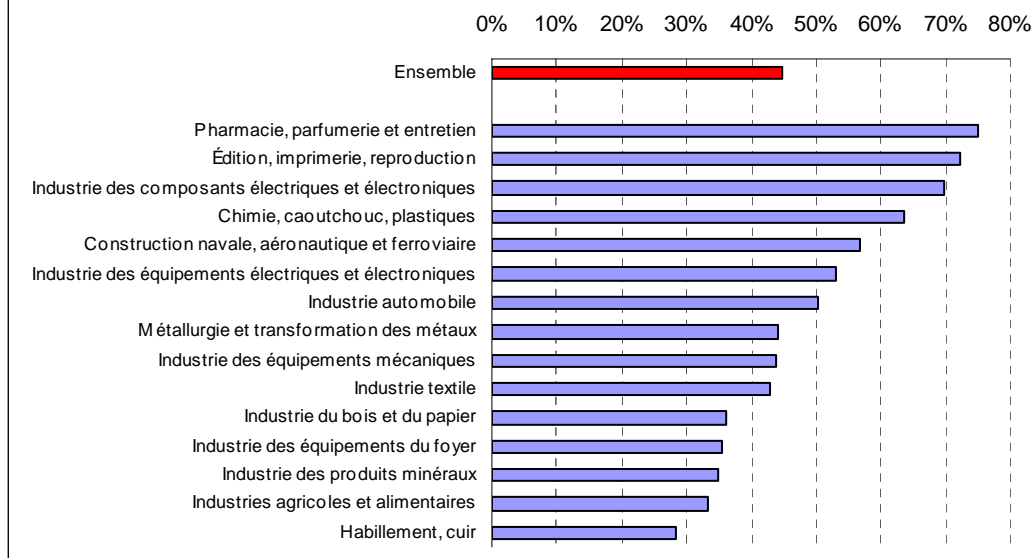
La sous-traitance reçue

	Part des entreprises réalisant des travaux de sous-traitance (%)	Part du chiffre d'affaires réalisée en sous-traitance (%)
Industries agricoles et alimentaires	16	12
Industrie des biens de consommation	32	21
Habillement, cuir	25	21
Édition, imprimerie, reproduction	38	24
Pharmacie, parfumerie et entretien	27	17
Industrie des équipements du foyer	28	18
Industrie automobile	28	19
Industrie des biens d'équipement	39	29
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	26	16
Industrie des équipements mécaniques	41	30
Industrie des équipements électriques et électroniques	37	28
Industrie des biens intermédiaires	40	31
Industrie des produits minéraux	26	19
Industrie textile	44	35
Industrie du bois et du papier	30	21
Chimie, caoutchouc, plastiques	45	35
Métallurgie et transformation des métaux	47	38
Industrie des composants électriques et électroniques	51	36
Energie	17	12
Ensemble	34	25

Nombre moyen de micro-ordinateurs par personne pour les entreprises en possédant



Part des entreprises utilisant l'internet



Fiches sectorielles

Thèmes exposés dans les fiches sectorielles

I - Chiffres clés du secteur

II - Informatisation et accès à l'information

III - Emploi

IV - Chiffre d'affaires - Investissements professionnels

V - Certification - Innovation technologique

VI - Relations avec d'autres entreprises : sous-traitance reçue et confiée

Secteur : A02 - Exploitation forestière

I - CHIFFRES CLES DU SECTEUR

Données de cadrage	0 à 19 salariés
- Nombre d'entreprises	9 166
- Effectif salarié au 31-12-2001	10 364
- Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT) (K€)	1 402 665
- Investissements corporels (K€)	91 280

- 1 K€= 1 000 €

Ratios économiques	0 à 19 salariés
- CAHT par personne occupée (K€)	75
- Frais de personnel par salarié (K€)	24
- Investissements corporels par personne occupée (K€)	6

II - INFORMATISATION ET ACCES A L'INFORMATION

	0 à 19 salariés
- Nombre de micro-ordinateurs par entreprise	0
- Part des entreprises ayant effectué des dépenses informatiques au cours de l'exercice 2001 (%)	10 %
- Part des entreprises qui utilisent INTERNET (%)	12 %

Secteur : A02 - Exploitation forestière

III - EMPLOI

	0 à 19 salariés
- Taux de salariat (%)	52 %
- Part d'entrepreneurs ayant des difficultés à recruter du personnel	25 %
- Part d'entrepreneurs déclarant manquer de personnel qualifié	23 %
<hr/>	
- Part d'entreprises ayant 0 salarié	59 %

IV - CHIFFRE D'AFFAIRES - INVESTISSEMENTS PROFESSIONNELS

	0 à 19 salariés
- Part du chiffre d'affaires en achats et charges externes	55 %
- Part du chiffre d'affaires réalisé dans la région d'implantation	76 %
- Principales sources de financement des investissements :	
- Autofinancement	38 %
- Prêt bancaire	56 %

V - CERTIFICATION - INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Part des entreprises dans votre secteur	0 à 19 salariés
- Ayant fait l'objet d'une certification (<i>ISO 9000, labellisation, AFNOR...</i>)	2 %
- Ayant <u>créé</u> ou un produit ou procédé technologiquement innovant, ou ayant <u>transformé</u> un produit ou un procédé en lui apportant une innovation technologique (entre 1999 et 2001)	1 %

VI - RELATIONS AVEC D'AUTRES ENTREPRISES : SOUS-TRAITANCE RECUE ET CONFIEE

	0 à 19 salariés
- Part des entreprises réalisant des travaux de sous-traitance pour d'autres entreprises	27 %
- Part du chiffre d'affaires réalisée en sous-traitance	21 %
- Part des entreprises confiant des travaux de production à d'autres entreprises industrielles	7 %

Quelques définitions :

- Taux de salariat = nombre de salariés / nombre de personnes occupées
- Personnes occupées = effectif salarié + effectif non salarié
- Frais de personnel = salaires et traitements + charges sociales
- Investissements corporels = ensemble des acquisitions d'actifs corporels (constructions, équipements)

Secteur : B0 - Industries agricoles et alimentaires

I - CHIFFRES CLES DU SECTEUR

Données de cadrage	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés	Part des entreprises de moins de 20 salariés dans l'ensemble du secteur
- Nombre d'entreprises	8 823	1 057	9 881	75 %
- Effectif salarié au 31-12-2001	19 396	14 082	33 479	8 %
- Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT) (K€)	3 988 048	1 916 960	5 905 008	5 %
- Investissements corporels (K€)	173 373	71 427	244 801	6 %

- Source : enquêtes annuelles d'entreprises dans l'industrie, y compris les industries agricoles et alimentaires.
1 K€= 1 000 €

Ratios économiques	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- CAHT par personne occupée (K€)	155	143	151
- Frais de personnel par salarié (K€)	29	29	29
- Investissements corporels par personne occupée (K€)	7	5	8

II - INFORMATISATION ET ACCES A L'INFORMATION

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Nombre de micro-ordinateurs par entreprise	1	3	1
- Part des entreprises ayant effectué des dépenses informatiques au cours de l'exercice 2001 (%)	22 %	57 %	26 %
- Part des entreprises qui utilisent INTERNET (%)	32 %	62 %	34 %

Secteur : B0 - Industries agricoles et alimentaires

III - EMPLOI

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Taux de salariat (%)	71 %	96 %	79 %
- Part d'entrepreneurs ayant des difficultés à recruter du personnel	29 %	62 %	32 %
- Part d'entrepreneurs déclarant manquer de personnel qualifié	22 %	45 %	25 %
- Part d'entreprises ayant 0 salarié			34 %

IV - CHIFFRE D'AFFAIRES - INVESTISSEMENTS PROFESSIONNELS

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Part du chiffre d'affaires en achats et charges externes	64 %	71 %	66 %
- Part du chiffre d'affaires réalisé dans la région d'implantation	70 %	60 %	67 %
- Principales sources de financement des investissements :			
- Autofinancement	42 %	45 %	43 %
- Prêt bancaire	45 %	49 %	46 %

V - CERTIFICATION - INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Part des entreprises dans votre secteur	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Ayant fait l'objet d'une certification (<i>ISO 9000, labellisation, AFNOR...</i>)	7 %	16 %	8 %
- Ayant <u>créé</u> ou un produit ou procédé technologiquement innovant, ou ayant <u>transformé</u> un produit ou un procédé en lui apportant une innovation technologique (entre 1999 et 2001)	6 %	11 %	6 %

VI - RELATIONS AVEC D'AUTRES ENTREPRISES : SOUS-TRAITANCE RECUE ET CONFIEE

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Part des entreprises réalisant des travaux de sous-traitance pour d'autres entreprises	15 %	24 %	16 %
- Part du chiffre d'affaires réalisée en sous-traitance	14 %	15 %	14 %
- Part des entreprises confiant des travaux de production à d'autres entreprises industrielles	7 %	13 %	8 %

Quelques définitions :

- Taux de salariat = nombre de salariés / nombre de personnes occupées
- Personnes occupées = effectif salarié + effectif non salarié
- Frais de personnel = salaires et traitements + charges sociales
- Investissements corporels = ensemble des acquisitions d'actifs corporels (constructions, équipements)

Secteur : C - Industrie des biens de consommation

I - CHIFFRES CLES DU SECTEUR

Données de cadrage	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés	* Part des entreprises de moins de 20 salariés dans l'ensemble du secteur
- Nombre d'entreprises	57 638	3 411	61 049	92 %
- Effectif salarié au 31-12-2001	89 569	45 854	135 423	20 %
- Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT) (K€)	10 824 440	4 303 402	15 127 842	11 %
- Investissements corporels (K€)	342 191	130 812	473 003	9 %

- Source : enquêtes annuelles d'entreprises dans l'industrie, y compris les industries agricoles et alimentaires.
1 K€ = 1 000 €

Ratios économiques	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- CAHT par personne occupée (K€)	80	96	84
- Frais de personnel par salarié (K€)	34	31	33
- Investissements corporels par personne occupée (K€)	3	3	4

II - INFORMATISATION ET ACCES A L'INFORMATION

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Nombre de micro-ordinateurs par entreprise	1	5	2
- Part des entreprises ayant effectué des dépenses informatiques au cours de l'exercice 2001 (%)	31 %	60 %	33 %
- Part des entreprises qui utilisent INTERNET (%)	50 %	75 %	50 %

Secteur : C - Industrie des biens de consommation

III - EMPLOI

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Taux de salariat (%)	63 %	96 %	71 %
- Part d'entrepreneurs ayant des difficultés à recruter du personnel	23 %	50 %	25 %
- Part d'entrepreneurs déclarant manquer de personnel qualifié	22 %	42 %	23 %
- Part d'entreprises ayant 0 salarié			48 %

IV - CHIFFRE D'AFFAIRES - INVESTISSEMENTS PROFESSIONNELS

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Part du chiffre d'affaires en achats et charges externes	62 %	60 %	61 %
- Part du chiffre d'affaires réalisé dans la région d'implantation	61 %	49 %	58 %
- Principales sources de financement des investissements :			
- Autofinancement	49 %	46 %	48 %
- Prêt bancaire	40 %	47 %	42 %

V - CERTIFICATION - INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Part des entreprises dans votre secteur	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Ayant fait l'objet d'une certification (<i>ISO 9000, labellisation, AFNOR...</i>)	1 %	4 %	1 %
- Ayant <u>créé</u> ou un produit ou procédé technologiquement innovant, ou ayant <u>transformé</u> un produit ou un procédé en lui apportant une innovation technologique (entre 1999 et 2001)	4 %	9 %	5 %

VI - RELATIONS AVEC D'AUTRES ENTREPRISES : SOUS-TRAITANCE RECUE ET CONFIEE

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Part des entreprises réalisant des travaux de sous-traitance pour d'autres entreprises	31 %	44 %	32 %
- Part du chiffre d'affaires réalisée en sous-traitance	22 %	26 %	23 %
- Part des entreprises confiant des travaux de production à d'autres entreprises industrielles	30 %	57 %	31 %

Quelques définitions :

- Taux de salariat = nombre de salariés / nombre de personnes occupées
- Personnes occupées = effectif salarié + effectif non salarié
- Frais de personnel = salaires et traitements + charges sociales
- Investissements corporels = ensemble des acquisitions d'actifs corporels (constructions, équipements)

Secteur : D0 - Industrie automobile

I - CHIFFRES CLES DU SECTEUR

Données de cadrage	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés	* Part des entreprises de moins de 20 salariés dans l'ensemble du secteur
- Nombre d'entreprises	1 055	222	1 277	69 %
- Effectif salarié au 31-12-2001	3 413	3 063	6 476	2 %
- Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT) (K€)	426 859	307 827	734 686	1 %
- Investissements corporels (K€)	15 651	11 709	27 359	1 %

- Source : enquêtes annuelles d'entreprises dans l'industrie, y compris les industries agricoles et alimentaires.
1 K€= 1 000 €

Ratios économiques	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- CAHT par personne occupée (K€)	105	102	104
- Frais de personnel par salarié (K€)	32	29	31
- Investissements corporels par personne occupée (K€)	4	4	4

II - INFORMATISATION ET ACCES A L'INFORMATION

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Nombre de micro-ordinateurs par entreprise	1	3	2
- Part des entreprises ayant effectué des dépenses informatiques au cours de l'exercice 2001 (%)	26 %	59 %	32 %
- Part des entreprises qui utilisent INTERNET (%)	51 %	79 %	52 %

Secteur : D0 - Industrie automobile

III - EMPLOI

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Taux de salariat (%)	78 %	97 %	86 %
- Part d'entrepreneurs ayant des difficultés à recruter du personnel	54 %	74 %	57 %
- Part d'entrepreneurs déclarant manquer de personnel qualifié	40 %	60 %	43 %
- Part d'entreprises ayant 0 salarié			19 %

IV - CHIFFRE D'AFFAIRES - INVESTISSEMENTS PROFESSIONNELS

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Part du chiffre d'affaires en achats et charges externes	67 %	64 %	66 %
- Part du chiffre d'affaires réalisé dans la région d'implantation	69 %	57 %	64 %
- Principales sources de financement des investissements :			
- Autofinancement	53 %	56 %	54 %
- Prêt bancaire	24 %	42 %	32 %

V - CERTIFICATION - INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Part des entreprises dans votre secteur	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Ayant fait l'objet d'une certification (<i>ISO 9000, labellisation, AFNOR...</i>)	4 %	9 %	5 %
- Ayant <u>créé</u> ou un produit ou procédé technologiquement innovant, ou ayant <u>transformé</u> un produit ou un procédé en lui apportant une innovation technologique (entre 1999 et 2001)	9 %	23 %	12 %

VI - RELATIONS AVEC D'AUTRES ENTREPRISES : SOUS-TRAITANCE RECUE ET CONFIEE

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Part des entreprises réalisant des travaux de sous-traitance pour d'autres entreprises	28 %	27 %	28 %
- Part du chiffre d'affaires réalisée en sous-traitance	20 %	21 %	21 %
- Part des entreprises confiant des travaux de production à d'autres entreprises industrielles	31 %	43 %	33 %

Quelques définitions :

- Taux de salariat = nombre de salariés / nombre de personnes occupées
- Personnes occupées = effectif salarié + effectif non salarié
- Frais de personnel = salaires et traitements + charges sociales
- Investissements corporels = ensemble des acquisitions d'actifs corporels (constructions, équipements)

Secteur : E - Industrie des biens d'équipement

I - CHIFFRES CLES DU SECTEUR

Données de cadrage	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés	* Part des entreprises de moins de 20 salariés dans l'ensemble du secteur
- Nombre d'entreprises	28 270	3 864	32 134	86 %
- Effectif salarié au 31-12-2001	71 405	52 345	123 750	15 %
- Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT) (K€)	8 317 534	5 491 591	13 809 125	9 %
- Investissements corporels (K€)	265 996	127 190	393 186	8 %

- Source : enquêtes annuelles d'entreprises dans l'industrie, y compris les industries agricoles et alimentaires.
1 K€= 1 000 €

Ratios économiques	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- CAHT par personne occupée (K€)	91	105	96
- Frais de personnel par salarié (K€)	33	34	34
- Investissements corporels par personne occupée (K€)	3	2	3

II - INFORMATISATION ET ACCES A L'INFORMATION

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Nombre de micro-ordinateurs par entreprise	2	5	2
- Part des entreprises ayant effectué des dépenses informatiques au cours de l'exercice 2001 (%)	36 %	65 %	39 %
- Part des entreprises qui utilisent INTERNET (%)	47 %	75 %	48 %

Secteur : E - Industrie des biens d'équipement

III - EMPLOI

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Taux de salariat (%)	75 %	97 %	83 %
- Part d'entrepreneurs ayant des difficultés à recruter du personnel	46 %	73 %	49 %
- Part d'entrepreneurs déclarant manquer de personnel qualifié	40 %	65 %	43 %
- Part d'entreprises ayant 0 salarié			26 %

IV - CHIFFRE D'AFFAIRES - INVESTISSEMENTS PROFESSIONNELS

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Part du chiffre d'affaires en achats et charges externes	58 %	60 %	59 %
- Part du chiffre d'affaires réalisé dans la région d'implantation	76 %	61 %	70 %
- Principales sources de financement des investissements :			
- Autofinancement	48 %	53 %	49 %
- Prêt bancaire	43 %	41 %	42 %

V - CERTIFICATION - INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Part des entreprises dans votre secteur	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Ayant fait l'objet d'une certification (<i>ISO 9000, labellisation, AFNOR...</i>)	5 %	15 %	6 %
- Ayant <u>créé</u> ou un produit ou procédé technologiquement innovant, ou ayant <u>transformé</u> un produit ou un procédé en lui apportant une innovation technologique (entre 1999 et 2001)	7 %	19 %	9 %

VI - RELATIONS AVEC D'AUTRES ENTREPRISES : SOUS-TRAITANCE RECUE ET CONFIEE

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Part des entreprises réalisant des travaux de sous-traitance pour d'autres entreprises	37 %	51 %	39 %
- Part du chiffre d'affaires réalisée en sous-traitance	25 %	31 %	28 %
- Part des entreprises confiant des travaux de production à d'autres entreprises industrielles	25 %	57 %	29 %

Quelques définitions :

- Taux de salariat = nombre de salariés / nombre de personnes occupées
- Personnes occupées = effectif salarié + effectif non salarié
- Frais de personnel = salaires et traitements + charges sociales
- Investissements corporels = ensemble des acquisitions d'actifs corporels (constructions, équipements)

Secteur : F - Industrie des biens intermédiaires

I - CHIFFRES CLES DU SECTEUR

Données de cadrage	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés	Part des entreprises de moins de 20 salariés dans l'ensemble du secteur
- Nombre d'entreprises	39 139	6 629	45 768	81 %
- Effectif salarié au 31-12-2001	101 358	89 928	191 286	13 %
- Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT) (K€)	12 346 210	9 105 963	21 452 172	8 %
- Investissements corporels (K€)	600 172	405 146	1 005 318	7 %

- Source : enquêtes annuelles d'entreprises dans l'industrie, y compris les industries agricoles et alimentaires.
1 K€ = 1 000 €

Ratios économiques	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- CAHT par personne occupée (K€)	97	102	99
- Frais de personnel par salarié (K€)	32	32	32
- Investissements corporels par personne occupée (K€)	5	5	5

II - INFORMATISATION ET ACCES A L'INFORMATION

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Nombre de micro-ordinateurs par entreprise	1	4	2
- Part des entreprises ayant effectué des dépenses informatiques au cours de l'exercice 2001 (%)	28 %	57 %	32 %
- Part des entreprises qui utilisent INTERNET (%)	42 %	75 %	44 %

Secteur : F - Industrie des biens intermédiaires

III - EMPLOI

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Taux de salariat (%)	76 %	97 %	85 %
- Part d'entrepreneurs ayant des difficultés à recruter du personnel	37 %	69 %	42 %
- Part d'entrepreneurs déclarant manquer de personnel qualifié	32 %	60 %	36 %
- Part d'entreprises ayant 0 salarié			30 %

IV - CHIFFRE D'AFFAIRES - INVESTISSEMENTS PROFESSIONNELS

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Part du chiffre d'affaires en achats et charges externes	62 %	59 %	61 %
- Part du chiffre d'affaires réalisé dans la région d'implantation	70 %	58 %	65 %
- Principales sources de financement des investissements :			
- Autofinancement	44 %	51 %	47 %
- Prêt bancaire	45 %	41 %	44 %

V - CERTIFICATION - INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Part des entreprises dans votre secteur	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Ayant fait l'objet d'une certification (<i>ISO 9000, labellisation, AFNOR...</i>)	4 %	18 %	6 %
- Ayant <u>créé</u> ou un produit ou procédé technologiquement innovant, ou ayant <u>transformé</u> un produit ou un procédé en lui apportant une innovation technologique (entre 1999 et 2001)	6 %	11 %	7 %

VI - RELATIONS AVEC D'AUTRES ENTREPRISES : SOUS-TRAITANCE RECUE ET CONFIEE

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Part des entreprises réalisant des travaux de sous-traitance pour d'autres entreprises	38 %	51 %	40 %
- Part du chiffre d'affaires réalisée en sous-traitance	31 %	36 %	33 %
- Part des entreprises confiant des travaux de production à d'autres entreprises industrielles	25 %	48 %	28 %

Quelques définitions :

- Taux de salariat = nombre de salariés / nombre de personnes occupées
- Personnes occupées = effectif salarié + effectif non salarié
- Frais de personnel = salaires et traitements + charges sociales
- Investissements corporels = ensemble des acquisitions d'actifs corporels (constructions, équipements)

Secteur : G - Energie

I - CHIFFRES CLES DU SECTEUR

Données de cadrage	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés	* Part des entreprises de moins de 20 salariés dans l'ensemble du secteur
- Nombre d'entreprises	1 680	43	1 722	86 %
- Effectif salarié au 31-12-2001	1 629	565	2 195	1 %
- Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT) (K€)	565 757	76 227	641 984	1 %
- Investissements corporels (K€)	45 665	5 408	51 073	ns

- Source : enquêtes annuelles d'entreprises dans l'industrie, y compris les industries agricoles et alimentaires.
1 K€= 1 000 €

Ratios économiques	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- CAHT par personne occupée (K€)	194	136	185
- Frais de personnel par salarié (K€)	33	33	33
- Investissements corporels par personne occupée (K€)	16	10	21

II - INFORMATISATION ET ACCES A L'INFORMATION

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Nombre de micro-ordinateurs par entreprise	1	4	1
- Part des entreprises ayant effectué des dépenses informatiques au cours de l'exercice 2001 (%)	14 %	57 %	15 %
- Part des entreprises qui utilisent INTERNET (%)	35 %	77 %	34 %

Secteur : G - Energie

III - EMPLOI

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Taux de salariat (%)	46 %	97 %	55 %
- Part d'entrepreneurs ayant des difficultés à recruter du personnel	6 %	39 %	7 %
- Part d'entrepreneurs déclarant manquer de personnel qualifié	5 %	39 %	6 %
- Part d'entreprises ayant 0 salarié			62 %

IV - CHIFFRE D'AFFAIRES - INVESTISSEMENTS PROFESSIONNELS

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Part du chiffre d'affaires en achats et charges externes	63 %	65 %	63 %
- Part du chiffre d'affaires réalisé dans la région d'implantation	75 %	99 %	78 %
- Principales sources de financement des investissements :			
- Autofinancement	48 %	99 %	53 %
- Prêt bancaire	35 %	1 %	31 %

V - CERTIFICATION - INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Part des entreprises dans votre secteur	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Ayant fait l'objet d'une certification (<i>ISO 9000, labellisation, AFNOR...</i>)	4 %	12 %	5 %
- Ayant <u>créé</u> ou un produit ou procédé technologiquement innovant, ou ayant <u>transformé</u> un produit ou un procédé en lui apportant une innovation technologique (entre 1999 et 2001)	1 %	4 %	1 %

VI - RELATIONS AVEC D'AUTRES ENTREPRISES : SOUS-TRAITANCE REÇUE ET CONFIEE

	0 à 9 salariés	10 à 19 salariés	0 à 19 salariés
- Part des entreprises réalisant des travaux de sous-traitance pour d'autres entreprises	17 %	28 %	17 %
- Part du chiffre d'affaires réalisée en sous-traitance	21 %	27 %	21 %
- Part des entreprises confiant des travaux de production à d'autres entreprises industrielles	13 %	8 %	13 %

Quelques définitions :- Taux de salariat = nombre de salariés / nombre de personnes occupées

- Personnes occupées = effectif salarié + effectif non salarié

- Frais de personnel = salaires et traitements + charges sociales

- Investissements corporels = ensemble des acquisitions d'actifs corporels (constructions, équipements)

Secteur : K07 - Entreposage frigorifique

I - CHIFFRES CLES DU SECTEUR

Données de cadrage	0 à 19 salariés
- Nombre d'entreprises	210
- Effectif salarié au 31-12-2001	1 020
- Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT) (K€)	135 817
- Investissements corporels (K€)	26 623

- 1 K€= 1 000 €

Ratios économiques	0 à 19 salariés
- CAHT par personne occupée (K€)	126
- Frais de personnel par salarié (K€)	26
- Investissements corporels par personne occupée (K€)	26

II - INFORMATISATION ET ACCES A L'INFORMATION

	0 à 19 salariés
- Nombre de micro-ordinateurs par entreprise	2
- Part des entreprises ayant effectué des dépenses informatiques au cours de l'exercice 2001 (%)	44 %
- Part des entreprises qui utilisent INTERNET (%)	58 %

Secteur : K07 - Entreposage frigorifique

III - EMPLOI

	0 à 19 salariés
- Taux de salariat (%)	92 %
- Part d'entrepreneurs ayant des difficultés à recruter du personnel	15 %
- Part d'entrepreneurs déclarant manquer de personnel qualifié	14 %
- Part d'entreprises ayant 0 salarié	17 %

IV - CHIFFRE D'AFFAIRES - INVESTISSEMENTS PROFESSIONNELS

	0 à 19 salariés
- Part du chiffre d'affaires en achats et charges externes	62 %
- Part du chiffre d'affaires réalisé dans la région d'implantation	80 %
- Principales sources de financement des investissements :	
- Autofinancement	23 %
- Prêt bancaire	73 %

V - CERTIFICATION - INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Part des entreprises dans votre secteur	0 à 19 salariés
- Ayant fait l'objet d'une certification (<i>ISO 9000, labellisation, AFNOR...</i>)	21 %
- Ayant <u>créé</u> ou un produit ou procédé technologiquement innovant, ou ayant <u>transformé</u> un produit ou un procédé en lui apportant une innovation technologique (entre 1999 et 2001)	1 %

VI - RELATIONS AVEC D'AUTRES ENTREPRISES : SOUS-TRAITANCE RECUE ET CONFIEE

	0 à 19 salariés
- Part des entreprises réalisant des travaux de sous-traitance pour d'autres entreprises	44 %
- Part du chiffre d'affaires réalisée en sous-traitance	31 %
- Part des entreprises confiant des travaux de production à d'autres entreprises industrielles	5 %

Quelques définitions :

- Taux de salariat = nombre de salariés / nombre de personnes occupées
- Personnes occupées = effectif salarié + effectif non salarié
- Frais de personnel = salaires et traitements + charges sociales
- Investissements corporels = ensemble des acquisitions d'actifs corporels (constructions, équipements)

Présentation du cédérom

Ce cédérom porte sur les résultats de l'enquête auprès des petites entreprises industrielles de l'exercice 2001. Il est organisé en trois rubriques principales permettant d'accéder aux données disponibles sous trois formats différents (Beyond 20/20, Excel et Acrobat Reader) ainsi qu'à la documentation associée.

- Le menu **données** propose l'accès aux tableaux aux formats .IVT pour Beyond 20/20 et .XLS pour Excel.

Les données au format Beyond 20/20 sont accompagnées d'une documentation complète accessible de manière interactive dans les tableaux utilisant le browser (visualisateur) Beyond 20/20 développé par la société Beyond 20/20 Inc. (uniquement pour PC).

La fonction d'exportation proposée dans de nombreux formats (txt, cvs, dbf, htm) facilite la récupération des données sous d'autres logiciels ou interfaces. Le choix du format Beyond 20/20 entraîne l'ouverture automatique du browser Beyond 20/20.

Le guide de prise en main Beyond 20/20 disponible sur le cédérom permet de se familiariser avec les principales fonctions du browser.

- Le menu **fiches sectorielles** permet de consulter des fiches au format Acrobat Reader présentant les principales caractéristiques d'un secteur.
- Le menu **documentation** donne accès à toute l'information concernant le contenu des fichiers de données proposés sur le cédérom, ainsi qu'à la méthodologie de cette enquête.

Par ailleurs, trois points sont à noter :

- Les résultats présentés dans cette publication et dans le cédérom ne comprennent pas les secteurs "exploitation forestière" et "entreposage frigorifique".
- Certains secteurs d'activité n'apparaissent pas dans les tableaux ni les fiches sectorielles, soit au niveau Nes 114, soit au niveau Nes 36, pour des raisons de secret statistique ou du fait que les résultats ne sont pas significatifs :

C44 : Fabrication d'appareils domestiques
C45 : Fabrication d'appareils de réception, d'enregistrement
E12 : Construction de matériel ferroviaire roulant
E13 : Construction aéronautique et spatiale
E14 : Fabrication de cycles, motocycles, matériel...
E26 : Fabrication de machines outils
E28 : Fabrication d'armes et de munitions
F32 : Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton
F33 : Fabrication d'articles en papier ou en carton
F41 : Industrie chimique minérale
F44 : Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
F51 : Sidérurgie et première transformation de l'acier
F52 : Production de métaux non ferreux
F53 : Fonderie
G11 : Extraction de houille, de lignite et de tourbe
G12 : Extraction d'hydrocarbures ; services annexes
G14 : Cokéfaction et industrie nucléaire
G15 : Raffinage de pétrole
G22 : Captage, traitement et distribution d'eau
G1 : Production de combustibles et de carburants
G2 : Eau, gaz, électricité

- Cinq variables n'ont pas donné lieu à publication du fait du caractère non significatif des résultats :
 - la part d'entreprises ayant bénéficié d'un financement sous forme de capital-risque ;
 - pour celles-ci, sous quel type : fonds de capital-risque ou business angels ;
 - la ventilation du chiffre d'affaires par type de produit (en série pour une commande sur catalogue ou sur mesure pour une commande spécifique) ;
 - la ventilation du chiffre d'affaires par activité ;
 - le montant des dépenses informatiques.

Liste des tableaux

FICHES SECTORIELLES

Les fiches sectorielles sont présentées pour tous les niveaux agrégés de la nomenclature d'activités Nes16, Nes36 et Nes114 relatifs à l'industrie y compris les industries agricoles et alimentaires. Les résultats sont décomposés par taille, en séparant les entreprises de 0 à 9 salariés et celles de 10 à 19 salariés.

Des résultats agrégés uniquement pour l'ensemble des entreprises de 0 à 19 salariés apparaissent également pour les cas particuliers des exploitations forestières et des entreprises d'entreposage frigorifique.

TABLEAUX

Le champ de diffusion pour les tableaux est celui de l'EPEI hors les secteurs 020B (exploitations forestières) et 631D (entreposage frigorifique).

Tableau 1 : résultats par taille d'entreprise

En ligne : 5 tranches de taille (0 salarié, 1 à 2, 3 à 5, 6 à 9, 10 à 19) + ensemble

Tableau 2 : résultats par secteur d'activité

En ligne : ensemble + secteurs Nes114 + niveaux intermédiaires Nes36 et NesS16

Tableau 3 : résultats par région

En ligne : 22 régions + ensemble

Pour ces trois tableaux, les informations en colonnes sont présentées selon les thèmes suivants :

- ✓ Chiffres-clés
- ✓ Organisation de l'entreprise et profil du chef d'entreprise
- ✓ Informatisation
- ✓ Accès à l'information
- ✓ Utilisation de l'internet
- ✓ Chiffre d'affaires et types de marché
- ✓ Sous-traitance
- ✓ Dépenses professionnelles
- ✓ Investissements
- ✓ Valeur ajoutée
- ✓ Emploi et frais de personnel
- ✓ Innovation